Communiqué de presse conjoint
Pour diffusion immédiate
CNW : code 01 et hebdos

Gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI)

RECYC-QUÉBEC renouvelle son entente de partenariat avec le RNCREQ et 14 CRE

Québec, le 13 août 2007 – Dans le but de favoriser des activités régionales visant une gestion responsable des matières résiduelles au sein des industries, des commerces et des institutions (ICI) du Québec, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, est heureuse d'annoncer le renouvellement de l'entente entre le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), 14 Conseils régionaux de l'environnement et RECYC-QUÉBEC, par l'octroi d'un soutien financier de 150 000 $.

À ce propos, la ministre Beauchamp précise : « *Il faut faire plus pour mobiliser le secteur industriel, y compris les commerces, les entreprises et les institutions à participer eux aussi, tout comme les citoyens, à l'effort collectif de réduction et de récupération des matières résiduelles. Cette entente permet à la fois de mieux suivre l'évolution de ce secteur tout en soutenant les CRE dans leurs actions* »

Les 14 CRE participants sont ceux des régions suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale (nouveau participant), Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Mauricie, Montérégie, Montréal (nouveau participant), Outaouais et Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Cette entente, qui s'échelonnera du 1er août 2007 au 31 mars 2008, permettra entre autres de diffuser des messages et des outils pour promouvoir une gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI et le programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! Le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, précise : « *L'engagement des ICI étant primordial à l'atteinte des objectifs de la* Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, il est essentiel d'être de plus en plus présent auprès d'eux dans toutes les régions du Québec. Cette collaboration avec le RNCREQ et les 14 CRE nous permet d'assurer une présence régionale et, ainsi, d'intensifier l'information et la sensibilisation auprès de ces entreprises.* »

M. Jacques Ruelland, président du RNCREQ, a souligné pour sa part : *« Cette nouvelle entente confirme la capacité des CRE à agir comme relayeurs régionaux pour la promotion et la mise en œuvre d'initiatives environnementales. Dans le cas de ce partenariat avec RECYC-QUÉBEC, les CRE offrent l'assistance et l'encadrement nécessaires pour soutenir une prise en charge responsable de la gestion des matières résiduelles dans les ICI.* »

La présente entente fait suite à celle convenue entre RECYC-QUÉBEC, le RNCREQ et 12 CRE pour la période du 1er novembre 2006 au 31 mars 2007, dont les résultats se sont avérés concluants. En effet, dans le cadre de ce premier mandat, plusieurs ICI ont été sensibilisés à l'importance de gérer adéquatement leurs matières résiduelles, ont pu identifier les ressources disponibles dans leur région et ont été invités à présenter leur candidature au programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!

Dans le cadre de ce partenariat, les CRE ont pu donner une saveur régionale aux actions de RECYC-QUÉBEC et par le fait même, étendre la portée de celles-ci. Plusieurs activités ont été réalisées et des partenariats ont été développés. Citons en exemple des conférences adressées aux ICI de la région, des partenariats avec les chambres de commerce, les associations d'entreprises, les municipalités et les organismes de gestion des matières résiduelles, de même que la promotion dans les médias et lors d'événements de la gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI et du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE !

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

-30-

Source et information :

Suzane Chaloult
Agente d'information
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394 poste 3243